

Appel AOCA

Appui aux opérateurs culturels en Afrique 2024

Ce dispositif d'aide à projets a pour but d'accompagner les artistes et opérateurs culturels de la société civile en Afrique, ainsi que le réseau culturel français en appuyant notamment des projets de création et de diffusion ainsi que des grandes manifestations présentant une dimension régionale sur le Continent :

- Les **festivals et les grandes manifestations culturelles** (biennales, plateformes professionnelles, etc.)
- Les **soutiens à la création artistique** pour des projets présentant une ambition régionale ou internationale
- La **diffusion et la circulation de projets** : expositions, ateliers
- Les **projets numériques innovants et écoresponsables**
- Les **tournées régionales** concernant des projets d'artistes et de compagnies basées sur le Continent africain dans les différents champs du spectacle vivant, de la musique, du cirque et des arts de la rue. Pour bénéficier d'un soutien de l'Institut français, ces tournées doivent comporter plusieurs dates sur le Continent (au moins 5 ou 6 dates dans un minimum de 3 pays).

Une attention particulière sera portée :

- Aux projets ayant une dimension régionale, c'est-à-dire qui impliquant plusieurs pays et partenaires du Continent, des collaborations ou échanges artistiques.
- Aux projets mettant en avant les jeunes générations, les scènes émergentes et les nouvelles pratiques artistiques dans le champ de la création contemporaine africaine.
- Aux projets valorisant une démarche écoresponsable, qui proposeront un temps long pour chacune de leurs dates dans le cadre de tournées par exemple (représentation + temps de rencontres + ateliers annexes + formations, etc.). Ainsi, les mobilités numériques feront aussi l'objet d'une attention particulière.
- Aux projets attentifs aux questions de genre : seront valorisés les projets portés par des femmes opératrices de la culture, les projets mettant en avant les femmes artistes, ou encore les projets encourageant la mixité et l'égalité des genres.

Dans le cadre de la diplomatie féministe de la France, l'Institut français encourage les établissements du réseau culturel et leurs opérateurs partenaires à se saisir activement de ces enjeux. Les Postes ou structures voudront bien préciser leur politique en faveur du développement de la culture de l'égalité femmes-hommes (formation, actions de sensibilisation à l'égalité et à la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, projets prenant en compte les enjeux de l'égalité femmes-hommes et valoriser une approche paritaire, choix des intervenants, politique envers les prestataires et tout autre élément pertinent).

LE DISPOSITIF

OUVERTURE ET CLOTURE DU DISPOSITIF

Du 5 octobre au 30 novembre 2023

A QUI S'ADRESSE LE DISPOSITIF ?

Cet appel s'adresse aux compagnies et opérateurs culturels basés sur le continent africain, aux Services de coopération et d'action culturelle, aux Instituts français, Alliances françaises, et Centres culturels binationaux. Remarque : dans le cadre d'une demande de soutien déposée par un opérateur culturel de la société civile, un avis sera systématiquement demandé à l'Institut français ou à l'ambassade du pays (une lettre ou un mail de soutien de l'Institut français ou de l'Alliance française partenaire doit nécessairement être joint au dossier de candidature).

PRINCIPALES DISCIPLINES CONCERNEES

Architecture, paysage et urbanisme, Arts de la rue, Arts visuels, Cirque, Danse, Design, Formations artistiques, Formation aux métiers de la culture, Marionnettes, Métiers d'art, Mode, Musée & Patrimoine, Musique classique et contemporaine, Musiques actuelles et jazz, Performance, Photographie, Pluridisciplinaire, Théâtre

MONTANT DU SOUTIEN APORTE

Trois types d'aide peuvent être accordées :

- De 5 000 € à 8 000 € pour les aides à la création
- De 5 000 € à 20 000 € pour les festivals et grandes manifestations
- De 10 000 € à 20 000 € pour les tournées régionales

CONDITIONS DU SOUTIEN

- Les soutiens alloués ne peuvent pas dépasser 50 % du budget global du projet. Le porteur devra apporter des cofinancements au projet à hauteur de 50% (en numéraire ou en valorisation).
- Le bénéficiaire s'engage à assurer la visibilité de l'Institut français sur ses supports de communication (mention et logo)

LES MODALITES

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Les dossiers de candidatures doivent être déposés en ligne par les structures sur la plateforme de l'Institut français : www.ifprog.emundus.fr
- Les candidatures peuvent être déposées par des Instituts français, des Alliances françaises ou des opérateurs culturels basés sur le continent africain. Dans le cas de collaborations avec des structures françaises, le projet doit obligatoirement être déposé par l'opérateur africain pour être éligible à ce dispositif. Les projets soutenus se déroulent sur le continent.

COMMISSION DE SELECTION ET RESULTATS

Calendrier :

- Commission : fin décembre 2023
- Résultats de la commission : janvier 2024
Les résultats seront visibles sur la plateforme www.ifprog.emundus.fr sous le statut « Non retenu » ou « Retenu ».
- Début des contractualisations : février 2024

FORMULAIRE ET DOCUMENTS A JOINDRE

- Le formulaire en ligne à compléter
- Un dossier de présentation du projet, accompagné d'un portfolio, des images ou des vidéos
- Une lettre ou un mail de soutien de l'Ambassade, de l'Institut français ou de l'Alliance française partenaire

CONTACTS

Pôle Culture et Partenariats solidaires

Direction Coopérations, Dialogues, Langues et Sociétés
manik.tadevosian@institutfrancais.com